

Concours des 23 et 24 Avril 2016

ANENA organisait son concours annuel (22^{ème}) et Championnat de France (16^{ème} édition) dans des conditions météorologiques hivernales rebutant les visiteurs qui ont manqué de véritables démonstrations de qualité.

Croyez-moi, il faut une certaine dose de passion pour supporter pendant deux jours, pluie, froid et vent glacial. Les juges, leurs secrétaires, les bénévoles de l'association et bien entendu, les concurrents ont fait face en gardant le sourire et la bonne humeur. Merci à eux.

Cette année ANENA a innové en associant les passages des galops d'attelage dans les conditions officielles du concours.

Ce concours présidé par Cathy MARTEIL a permis de voir évolué 31 attelages, compte tenu de plusieurs défections de dernière heure.

J'ai particulièrement apprécié le retour d'anciens adhérents qui n'ont pas participé au concours depuis plusieurs années pour diverses raisons et cela m'a fait chaud au cœur de les voir œuvrer avec leurs ânes et s'adapter avec brio aux épreuves de reprise de dressage (le samedi) et à la maniabilité (le dimanche). Ils ont pu constater l'évolution positive et le niveau atteint par les ânes et leurs meneurs depuis ces dernières années.

Plusieurs régions étaient représentées : Auvergne-Rhône Alpes, Bretagne, Ile de France, Normandie et Nord-Pas de Calais-Picardie.

De très jeunes meneurs ont également pris part aux épreuves mais pas pour de la simple figuration, bien au contraire, puisque Clémence termine à la 8^{ème} place du classement général et a réalisé une excellente prestation en reprise de dressage (3^{ème} ex aequo avec Christiane qui recherche toujours la perfection). Bravo aussi à Achille

qui n'a pas démerité. Il faut les encourager car ils représentent l'avenir...



Alain RIMASSON (Bretagne) s'empare des deux premières places



devant Christiane LACASA (Bretagne), Christian GIRAUD (Auvergne-Rhône Alpes), Gérard MARTIN et Yannick JUBAULT (tous les deux de Picardie).



Cette année le concours a encore été d'un bon niveau et les épreuves d'excellente qualité. J'ai constaté que peu d'écart départage les concurrents et que le classement est de plus en plus resserré. Les prestations accomplies par nos amis les ânes et leurs meneurs tirent vers le haut le travail accompli.

François LE BRIS (juge officiel de la FFE) qui a fait le déplacement depuis le Finistère a décerné 3 Galops : Claudine POIRON (Galop 7), Clémence POIRON (Galop 5), Brigitte PILATE (Galop 5).



Rendez-vous à l'année prochaine pour ce sympathique concours.

Laurent.